

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 38
Nombre de représentés : 9
Nombre d'absents : 17

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT NEUF SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET
AFFAIRE N°2025_120_CC_36
Désignation d'un représentant du
Territoire de l'Ouest au sein de
l'Association Nationale des élus des
Territoires Touristiques

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COLANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Armand VIENNE - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Houssamoudine AHMED - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 46

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/10/2025

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - M. Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Alexis POININ-COULIN procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Michel CLEMENTE procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Olivier HOAREAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Brigitte DALLY procuration à M. Bruno DOMEN - M. Jean MARCEAU procuration à M. Dominique VIRAMA-COUTAYE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025_120_CC_36 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU TERRITOIRE DE L'OUEST AU SEIN DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES

Le Président de séance expose :

Contexte

Créée en 1930, l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques est la seule à fédérer, au plan national, les élus œuvrant en faveur du tourisme et regroupe plus de 900 membres : Maires, Présidents d'EPCI, Présidents de Conseils régionaux, Présidents de Conseils départementaux, Députés et Sénateurs.

L'ANETT a pour vocation de rassembler tous les territoires touristiques de notre pays avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural et urbain).

La délibération N°2025_025_BC_8 validée en Bureau Communautaire du 7 avril 2025, a permis l'adhésion du Territoire de l'Ouest à l'association.

Rappel des principaux services de l'ANETT

Pour rappel, ses principaux services sont les suivants :

- L'étude au point de vue économique, administratif, juridique et financier, des questions intéressant spécialement les territoires touristiques ;
- Le développement des relations avec les groupements et organismes nationaux et internationaux répondant aux mêmes préoccupations ainsi que la représentation institutionnelle auprès de ces groupements et organismes...
- La défense et la promotion, auprès des pouvoirs publics, des intérêts spécifiques des territoires touristiques.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des ministères et siège au Conseil Interministériel du Tourisme.

Elle permet à ses adhérents de bénéficier d'expertise et de conseils sur de nombreux sujets qui intéressent ses adhérents : toutes les questions relatives au classement en station de tourisme, la dénomination de commune touristique ou toutes questions liées au tourisme comme le financement, la taxe de séjour, etc.

Des travaux communs sont réalisés avec l'Association des Maires de France, mais également avec la Direction Générale des Entreprises, la Direction Générale des Collectivités Locales, le Ministère de l'économie, le Ministère des finances...

Afin de bénéficier des services de l'association et de participer aux conférences, collèges et autres groupes de travail, il est nécessaire de nommer un représentant de la collectivité.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/09/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 16/09/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- AUTORISER la désignation au scrutin secret ;

- DÉSIGNER Madame Roxanne PAUSE-DAMOUR en tant que représentante du Territoire de l'Ouest à l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président